À faire

- Comportez-vous en toutes circonstances avec mesure et retenue
- Veillez à ce que les personnes rencontrées puissent comprendre votre démarche : prenez le temps d'expliquer votre présence, de rassurer la personne rencontrée sur les enjeux de l'opération, l'utilisation du questionnaire, la garantie de l'anonymat des personnes…
- Si la personne manifeste de la réticence ou de l'incompréhension, n'insistez pas
- Veillez à ce que chaque échange se déroule dans des conditions sereines : par exemple, l'ensemble des membres de l'équipe ne prend pas la parole simultanément, ou n'entoure pas complètement la personne
- Expliquez le but de l'opération aux personnes qui s'étonnent de votre présence
- Veillez à couvrir à pied l'intégralité de la zone qui vous est affectée
- Respectez les gestes barrières en toute situation (distanciation physique, port du masque…)

À éviter

- Ne réveillez pas les personnes qui dorment et ne pointez pas de faisceau lumineux dans leur direction
- Ne vous écartez pas de l'itinéraire qui vous a été affecté
- Ne vous séparez pas de votre groupe, et circulez toujours au moins par deux
- N'entrez pas dans des parcs, des lieux clos, des squats, des propriétés privées ou des stations de métro ou de RER
- Ne pénétrez pas dans les bois, et n'allez pas sur les berges ou les quais, à moins que cela ne vous soit spécifié explicitement sur votre carte
- Lorsque vous êtes face à une tente fermée, respectez l'intimité des personnes et n'essayez pas de toquer
- Ne tutoyez pas les personnes rencontrées

VILLE DE PARIS

LA NUIT de la SOLIDARITÉ

4e édition

Ensemble, mieux connaître les besoins des personnes sans-abri pour mieux agir

GUIDE DU BÉNÉVOLE

#UneNuitQuiCompte

Plus d'informations sur paris.fr/nuitdelasolidarite

Qu'est-ce que La Nuit de la Solidarité ?

Vous participez à la quatrième Nuit de la Solidarité parisienne

La nuit de la Solidarité est une opération de décompte de nuit des personnes en situation de rue. Elle est organisée chaque année avec l'aide des professionnel.le.s du social et des Parisien·ne·s bénévoles.

Cette opération n'est pas une intervention sociale mais un outil qui a pour finalité de mieux connaitre les personnes en situation de rue pour améliorer les réponses qui leur sont proposées. Il ne s'agit donc pas d'apporter des solutions le soir-même de l'opération, même si les situations d'urgence pourront être signalées à cette occasion.

Les détails de l'opération

La méthode retenue depuis 2018 est reconduite pour permettre de comparer les résultats dans le temps. La collecte des informations se fait sous la responsabilité de la Ville de Paris. Les résultats seront ensuite exploités par l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR), sous l'égide d'un comité scientifique, et un rapport rendant compte de la démarche sera rendu public. **Ces travaux respecteront strictement l'anonymat des personnes interrogées et ne rendront pas possible une localisation individuelle.** Ils respectent le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Engagement éthique

En vous inscrivant à l'opération, vous vous êtes engagé.e à respecter un engagement éthique qui garantit le respect de la dignité des personnes.

En tant que participant.e, vous vous engagez notamment à :

- ★ Faire partie d'une équipe encadrée par un·e responsable d'équipe
- ★ Respecter pleinement le cadre méthodologique qui vous aura été présenté ainsi que les consignes dont vous aurez pris connaissance grâce à la formation en ligne
- ★ Respecter les personnes que vous rencontrerez, et notamment à ne pas les déranger ou les réveiller
- ★ Garantir l'anonymat des personnes rencontrées, respecter la confidentialité des données recueillies et notamment ne communiquer aucune information relative aux situations individuelles, hors cas de signalement à l'attention des professionnel·les
- ★ Ne pas photographier les personnes rencontrées ni diffuser de photos sur les réseaux sociaux